

**AVENANT n° 3 au Contrat Intercommunal de Développement (CID)
de la Communauté de communes du Pays de Montereau du 27 septembre 2018**

ENTRE,

- Le Département de Seine-et-Marne représenté par son Président, agissant en exécution de la délibération du Conseil départemental du 23 septembre 2021,
- ci-après dénommé « **le Département** »,

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20210923-lmc100000022593-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/09/2021

Réception Préfet : 24/09/2021

Publication RAAD : 24/09/2021

ET,

- La Communauté de communes du Pays de Montereau représentée par son Président, agissant en exécution de la délibération du Conseil communautaire du 15 février 2021,
- ci-après dénommée « la Communauté de communes »

La Commune de Montereau-Fault-Yonne, représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée municipale du 9 décembre 2019.

La Commune de Varennes-sur-Seine, représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée municipale du 27 novembre 2018.

La Commune de Saint Germain-Laval, représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée municipale du 10 avril 2018.

La Commune de La Grande Paroisse, représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée municipale du 5 avril 2018.

La Commune de Cannes-Ecluse, représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée municipale du 28 mars 2019.

D'AUTRE PART

IL A D'ABORD ÉTÉ EXPOSÉ CE QUI SUIT

Le CID de la Communauté de communes du Pays de Montereau (CCPM) a été signé le 20 décembre 2018. Le montant total de l'enveloppe s'élève à 2 961 335 € pour les 3 années du contrat. Le programme initial des actions est annexé au contrat cadre.

Conformément à l'article 2.11 du règlement du CID, la programmation des actions peut être modifiée à tout moment, à enveloppe constante et par voie d'avenant.

La CCPM, signataire du contrat souhaite apporter des modifications au programme d'actions.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent avenant a pour objet de modifier le programme d'actions du CID de la Communauté de communes du Pays de Montereau, tel qu'il a été annexé au contrat cadre signé le 20 décembre 2018.

ARTICLE 2 : DISPOSITIONS MODIFIEES

L'annexe 1 du contrat cadre de la CCPM, relative au programme d'actions, est modifiée et se trouve en annexe 1 du présent avenant.

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS NON MODIFIEES

Les dispositions du contrat cadre initial non modifiées par le présent avenant demeurent applicables.

ARTICLE 4 : DATE D'EFFET

Le présent avenant prendra effet à la date de sa signature par les parties contractantes.

SIGNATURES

Fait en 8 exemplaires originaux

Fait à Melun, le
Pour le Département de Seine-et-Marne,
Le Président

Fait à Montereau-Fault-Yonne, le
Pour la CC du Pays de Montereau
Le Président

Jean-François PARIGI

Jean-Marie ALBOUY-GUIDICELLI

Fait à Montereau-Fault-Yonne, le
Pour la commune de Montereau-Fault-
Yonne
Le Maire

Fait à Varennes-sur-Seine, le
Pour la Commune de Varennes-sur-Seine
Le Maire

James CHÉRON

José RUIZ

Fait à St Germain-Laval, le
Pour la Commune de Germain-Laval
Le Maire

Fait à La Grande Paroisse, le
Pour la Commune de La Grande Paroisse
Le Maire

Olivier MARTIN

Emmanuel LEDOUX

Fait à Cannes-Ecluse, le
Pour la Commune de Cannes-Ecluse
Le Maire

Denis MIGUET

**Contrat Intercommunal de Développement (CID)
de la Communauté de communes du Pays de Montereau**

Montant total de l'enveloppe sur 3 ans : 2 961 335 €

Part CA (60 %) : 1 776 801 €

Part Communes (40 %) : 1 184 534 €

Intitulé du projet	Calendrier prévisionnel	Coût estimé HT	Subvention départementale
Programmation CC			
Programmation de voiries (1 ^{ère} tranche)	2018	700 975,68 €	280 390,27 €
Programmation de voiries (2 ^{ème} tranche)	2019	978 000,00 €	
Programme de voiries (3 ^{ème} tranche)	2020	938 597,74 €	375 439,10 €
Renouvellement de la flotte automobile par des véhicules électriques	2019	59 367,94 €	16 029,34 €
Rénovation énergétique du siège de la CC	2019	534 294,89 €	112 201,93 €
Acquisition foncière pour la création d'une nouvelle ZAE communautaire	2020	712 105,00 €	251 410,10 €
Programmation de voiries (4 ^e tranche)	2021	en cours	
Aménagement d'un local commercial	2021	216 541,00 €	86 616,00 €
Création de bureaux supplémentaires au centre d'affaires du Pays de Montereau	2021	196 164,10 €	78 465,65 €
Enveloppe affectée			1 200 552,39 €
Total enveloppe accordée CC			1 776 801,00 €
Programmation commune Montereau-Fault-Yonne			
Réaménagement du Parc de la Gramine	2020	475 000,00 €	185 186,00 €
Aménagement du Parvis Jean-Paul II	2020	489 226,00 €	195 690,00 €
Construction de courts de tennis couverts et extérieurs, d'un club house et padel	2018	2 066 879,80 €	200 000,00 €
Gymnase du Clos Dion (rénovation)	2019	662 851,36 €	47 550,00 €
Salle de boxe dans l'ancien théâtre Richelieu	2018	597 865,16 €	45 400,00 €
Kiosque à musique	2018	323 369,00 €	45 318,00 €
Accessibilité PMR Hôtel de Ville	2018	67 821,70 €	11 520,00 €
Enveloppe affectée			730 664,00 €
Total enveloppe accordée Montereau			730 664,00 €
Programmation commune de Varennes-sur-Seine			
construction d'un dojo	2019	817 802,95 €	131 730,00 €
Enveloppe affectée			131 730,00 €
Total enveloppe accordée Varennes-sur-Seine			131 730,00 €
Programmation commune de Saint-Germain-Laval			
Réhabilitation de l'école élémentaire de Courbeton	2018	319 953,10 €	112 570,00 €
Enveloppe affectée			112 570,00 €
Total enveloppe accordée Saint-Germain-Laval			112 570,00 €
Programmation commune La Grande Paroisse			
Construction d'une halle sportive	2018	2 307 200,00 €	108 977,00 €
Enveloppe affectée			108 977,00 €
Total enveloppe accordée La Grande Paroisse			108 977,00 €
Programmation commune Cannes-Ecluse			
Rénovation de la mairie	2018	61 069,16 €	20 960,00 €
Réhabilitation du gymnase	2018	68 838,00 €	27 535,20 €
Réhabilitation des courts de tennis	2019	40 910,40 €	16 364,16 €
Protection des sols des bâtiments communaux	2019	10 770,00 €	4 308,00 €
Changement de la centrale de traitement d'air du réfectoire scolaire	2019	32 096,00 €	12 838,40 €
Aménagement du bord de l'Yonne	2021	26 171,13 €	10 468,45 €
Mise aux normes électriques des bâtiments communaux	2018	15 204,25 €	6 081,70 €
Enveloppe affectée			98 555,91 €
Total enveloppe accordée Cannes-Ecluse			100 593,00 €
Total général Communes			1 184 534,00 €
TOTAL GENERAL CID CC Pays de Montereau			2 961 335,00 €